

L'Université de Montréal et de votre carrière.

L'Université de Montréal rassemble quelque 10 000 employés et compte parmi les 100 meilleurs employeurs du Canada.

L'UdeM accueille le 2^e corps étudiant en importance au Canada et se classe parmi les cinq premières universités canadiennes en recherche, récoltant chaque année plus d'un demi-milliard de dollars en fonds de recherche.

À travers les réalisations des membres de sa communauté, l'UdeM participe à la construction du monde d'aujourd'hui et de demain.

Directeur – directrice du programme de résidence du tronc commun de médecine

Département de médecine et spécialités médicales
Faculté de médecine

Le Département de médecine et spécialités médicales est à la recherche d'un directeur ou d'une directrice pour son programme de résidence du tronc commun de médecine.

Le programme de résidence du tronc commun de médecine de l'Université de Montréal est un programme agréé par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. Au terme d'un programme d'études d'une durée de trois années, les résidents et résidentes sont alors candidats à l'un des 15 sous-spécialités de la médecine, y compris la médecine interne générale. Le programme compte 145 résidents et résidentes.

Le rayonnement de ce programme est indéniable: le bassin de patients desservis par l'Université de Montréal est le plus important au Québec, permettant aux apprenants une exposition clinique diverse et exceptionnelle. L'expertise clinique du corps professoral est de niveau international et plusieurs secteurs se démarquent par leur expertise de pointe. Le Département de médecine et spécialités médicales regroupe plus de 900 membres du corps enseignant travaillant dans les centres hospitaliers affiliés à l'Université de Montréal et leurs centres de recherche. Plusieurs de ces membres se trouvent aussi au campus de la Mauricie et au CISSS de Laval. L'enseignement est une priorité du département.

Pour plus d'information sur le Département de médecine et spécialités médicales, visitez le site <https://deptmed.umontreal.ca/>.

À titre de directeur ou directrice du programme de résidence du tronc commun de médecine, la personne sélectionnée contribuera à l'excellence du programme de résidence par son leadership, la gestion et la supervision de celui-ci. Le directeur ou la directrice de programme s'assure que les résidents et résidentes de son programme bénéficient d'une formation de qualité, leur permettant d'atteindre les compétences visées et que les normes des différents organismes d'agrément soient respectées. Il rend compte au président de sa grappe, au vice-décanat aux études médicales postdoctorales et à la direction du département universitaire concerné.

À ce titre, la personne retenue :

- » Préside le comité de programme; nomme les membres du comité, de concert avec la direction du département universitaire;
- » Planifie les stages des résidents et résidentes à l'intérieur de milieux favorisant le développement de leurs compétences, avec le support du comité de programme;
- » Accompagne les résidents et résidentes et les rencontre individuellement une fois par année;
- » Met en application le Règlement des études médicales postdoctorales, et les autres règles, politiques et procédures émises par la Faculté de médecine de l'Université de Montréal;
- » Supervise le fonctionnement du comité d'admission et du comité de compétence du programme; veille au bien-être des résidents et résidentes du programme; assure l'équilibre service / formation; s'assure que la supervision des résidents et résidentes est adaptée à leur niveau de compétence; offre au besoin un plan de soutien ou de remédiation; promeut le programme auprès de futurs candidats;
- » Consulte le vice-décanat aux études médicales postdoctorales et son équipe, concernant notamment le contenu pédagogique du programme, l'application du règlement des études médicales postdoctorales, les résidents et résidentes en difficulté et les problèmes d'intimidation et de harcèlement;
- » S'assure du respect des normes d'agrément et de l'implantation des nouvelles exigences de formation; participe au processus d'agrément de son programme et des autres programmes;
- » Représente son programme auprès du département universitaire; communique les besoins du programme en termes de ressources matérielles et professorales afin qu'elles soient tenues en compte dans l'exercice financier; informe la direction de département universitaire de l'état et de l'évolution du programme

Pour vous soutenir dans ce rôle, plusieurs éléments sont en place :

- » Directrice / directeur adjoint rémunéré;
- » Membres du comité de programme et des différents sous-comités provenant des milieux de stages principaux;
- » Soutien administratif / clérical;
- » Soutien par l'équipe du vice-décanat aux études médicales postdoctorales;
- » Soutien par l'équipe du département de médecine.

Pour réussir dans ce rôle, vous devez :

- » Être membre du corps professoral de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal;
- » Avoir une expérience en enseignement et en pédagogie médicale;
- » Être reconnu(e) pour vos talents en communication et en relations interpersonnelles;
- » Faire preuve de leadership et avoir un esprit d'initiative;
- » Être dévoué(e) à l'enseignement;
- » Détenir un certificat de spécialiste du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou un certificat du Collège des médecins de famille du Canada ou l'équivalent.

Rémunération :

La rémunération est établie selon règles, politiques et procédures émises par la Faculté de médecine de l'Université de Montréal en fonction de votre titre universitaire.

Comment soumettre votre candidature

Vous êtes invité(e) à acheminer une lettre décrivant vos intérêts et vos objectifs de carrière, votre curriculum vitae, ainsi qu'une lettre de recommandation provenant de votre chef de service clinique hospitalier. **Ces documents, pourront être transmis par courriel à :**

Mme Mélanie Holder
Département de médecine et spécialités médicales
Faculté de médecine
Université de Montréal

Pavillon Roger-Gaudry
2900, boul. Édouard-Montpetit
Bureau S-753, Montréal QC H3T 1J4

Courriel : melanie.holder@umontreal.ca
Site web : <https://deptmed.umontreal.ca/>

Plus d'information sur le poste

N° d'affichage	001
Période d'affichage	Jusqu'au 30 septembre 2024 inclusivement
Date d'entrée en fonction	À compter du 30 octobre 2024

Par l'entremise de son programme d'accès à l'égalité en emploi, l'Université de Montréal invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes ayant des limitations à soumettre leur candidature. Lors du recrutement, nos outils de sélection peuvent être adaptés selon les besoins des personnes vivant avec des limitations et qui en font la demande. Soyez assurés de la confidentialité de cette information. L'Université adopte une définition large et inclusive de la diversité qui va au-delà des lois applicables. Elle encourage ainsi toutes les personnes, peu importe leurs caractéristiques, à poser leur candidature. Conformément aux exigences sur l'immigration en vigueur au Canada, notez que la priorité sera accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Selon les procédures de nomination en vigueur à l'UdeM, les membres de l'Assemblée des professeurs peuvent consulter tous les dossiers de candidature. Si vous souhaitez que votre candidature demeure confidentielle jusqu'à l'établissement de la liste restreinte de recrutement, veuillez le mentionner.

